



Mairie de MOLIETS ET MAÂ  
 Place de l'Hôtel de ville - 40660 MOLIETS ET MAÂ  
 Tél. : 05.58.48.50.13 - Fax : 05.58.48.55.71  
 E-mail : mairie-de-moliets@wanadoo.fr

## ***Compte rendu du Conseil Municipal***

**Du 3 Novembre 2015**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 novembre 2015 à 14h00, sous la présidence de Madame Mireille MULTEAU, Maire de MOLIETS ET MAÂ.

**Présents** : Mme MULTEAU Mireille – Mme GUERINAUD Cécile – M.VIGNAL Pierre – M. LAGARDERE Christophe – M.AURIEL Alain – M. OCCHIPENTI Jean-Paul – Mme LARRIEU Audrey - M. BOISSARD Fabien – Mme CAPDEVIELLE Stéphanie – Mme BAROU Virginie

**Absents excusés** : Mme HEITZ Roselyne, procuration à M. OCCHIPENTI Jean-Paul – Mme DAVOUST Sylvie, procuration Mme MULTEAU Mireille, Mme MASSON Séverine, procuration à M.VIGNAL Pierre – Mme CARRERE-LOUSTAUNAU Sandrine procuration Mme GUERINAUD Cécile

**Absent** : Monsieur PENAVAYRE Yves

**Secrétaire de séance** : Madame GUERINAUD Cécile.

Le compte-rendu de la séance du 24 septembre 2015 est **adopté à l'unanimité**.



Mme le Maire souhaite modifier l'ordre de passage de deux points à l'ordre du jour



### Ordre du jour

▪ **Vente terrain Maâ** :

Madame Le Maire, nous informe que suite à la modification du prix du terrain fixé à 160 000€, nous avons reçu une seule demande : Monsieur KAUFMANN Willy

**Adopté à l'unanimité**

▪ **Admission en non valeur** :

Madame le Maire, demande au conseil d'admettre en non valeur le titre 2012 d'une valeur de 286.58€, retiré sur la ligne 6541

**Adoptée à l'unanimité**

▪ **DM budgétaire Maison de la petite enfance:**

Madame le Maire, demande au conseil de voter une décision modificative sur la section fonctionnement du budget de la Maison de la petite enfance :

- Article 611, chap 011 : Contrats de prestations de services : 5 000,00€
- Article 61522, chap 011 : Bâtiments : 3 000,00€
- Article 6413, chap 012 : Personnel non titulaire : - 8 000,00€
- Article 6542, chap 65 : créances éteintes : - 100€
- Article 673, chap 64 : Titres annulés : 100€

***Adoptée à l'unanimité***

▪ **DM budgétaire Commune :**

Madame le Maire, demande au conseil de voter une décision modificative sur la section investissement du budget communal :

- Article 2041582, Chap 204 : Bâtiments et installations : 2000,00€
- Article 2184, Chap 21 : Mobilier : - 2000,00€

***Adoptée à l'unanimité***

▪ **Devis SYDEC :**

Madame le Maire, demande au conseil de voter les devis SYDEC :

- 4 prises pour radars pédagogiques, pour une participation communale de : 898€
- Remplacement de lanternes vétustes, pour une participation communale de 11 413€

***Adoptés à l'unanimité***

▪ **Demande martelage, estimation et vente pour parcelles forestières hors régime forestier :**

Madame le Maire, propose au conseil de sursoir pour manque de documentation.

▪ **Etat d'assiette 2016**

Madame le Maire, demande au conseil de délibérer pour une demande de martelage, estimation et vente de bois sur les parcelles suivantes :

- **Série 1 :**
  - Parcelles 8,9 : 6ème éclaircie, 12.13Ha
  - Parcelle 27a : 3ème éclaircie, 7.34 Ha
  - Parcelle 18 : Coupe rase
- **Série 2 :**
  - Parcelles 47c, 48 et 49a : 6ème éclaircie, 16.98Ha

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Convention de servitude de passage et de canalisation « Clos de la Fontaine Notre Dame »:**

Madame le Maire, nous demande de l'autoriser à signer une convention pour création de servitude de passage et de canalisations, destinée aux propriétaires du Lotissement : Le clos de la Fontaine Notre Dame I et II

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Conventions animations Maison petite enfance :**

Madame Le Maire nous présente les différents intervenants qui assureront des animations à la crèche. Elle nous informe également que l'ensemble de ces animations sont couvertes par la subvention de 10 000€ versée par le Conseil Départemental.

Madame Le Maire nous demande de l'autoriser à signer une convention avec chacun de ces intervenants :

- Ferme Mobile : 378€
- Centre Musicaux Ruraux (10 séances) : 840,70€
- Scott Production (spectacle de Noël) : 450€
- Mon éveil concept (17 séances) : 4 420€
- EspritYoga (12 séances) : 840€

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Cession Parcelle BE 85p :**

Madame le Maire fait part au conseil d'une demande de cession d'une partie de la parcelle BE 85p, nécessaire à la réorganisation du parking de la résidence « Les balcons du Golf » soit une bande d'environ 33 m de long, sur 1.90m de large.

Madame Le Maire propose de céder la dite « bande » pour la somme de 1890€

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Tarifs Taxes de séjour 2016 :**

Monsieur Christophe LAGARDERE informe que suite à la réforme concernant l'application de la taxe de séjour uniquement aux personnes majeures, une perte d'environ 50 000€ est constatée sur le budget de la commune.

Une augmentation de la taxe de séjour de 2% est proposée. La période est fixée du 1<sup>er</sup> Avril au 31 Octobre chaque année.

***Adopté à l'unanimité***

▪ **PLUI :**

Madame le Maire expose la loi n° 2017-366 du 27 mars 2014, pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) :

***Suite à la demande de Monsieur Alain AURIEL, le Conseil Municipal vote à bulletins secrets :***

- ***7 voix contre***
- ***6 voix pour***
- ***1 Abstention***

***Après débat, délibération et vote, le Conseil Municipal refuse le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la communauté de commune « Marenne Adour Côte-Sud »***

▪ **Convention de mise à disposition domaine public (Containers SITCOM)**

Madame le Maire, propose au Conseil Municipal de sursoir

▪ **Etude de sol Skate-Park**

Monsieur Christophe LAGARDERE informe le Conseil Municipal, de la réception des devis concernant l'étude de sol en vue de la construction d'un skate-park.

Après étude la société INGESOL, est la moins disante pour un montant de 2 500,80€ TTC

***Adopté : 10 voix pour, 2 voix contre (Mme Audrey LARRIEU, Mr Fabien BOISSARD), et 2 abstentions ( Mr Jean-Paul OCCHIPENTI et Mme Roselyne HEITZ par procuration)***

▪ **Compétence d'organisation des navettes estivales**

Madame le Maire explique : que dans le cadre de sa compétence d'organisation des transports urbains constatée par arrêté préfectoral du 14 janvier 2013, la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud (MACS) a engagé une réflexion sur les modalités d'évaluation des charges transférées au titre du service des navettes estivales

- Diminution du montant de l'attribution de compensation de la commune à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016
- Autoriser Madame le Maire, à notifier la délibération au président de MACS
- Autoriser Madame le Maire, à prendre tout acte et à signer tout document ce rapportant à cette délibération

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Actualisation tarifs eau potable**

Monsieur Pierre VIGNAL informe le Conseil Municipal, que la part communale du tarif de l'eau (potable et assainissement) n'a pas évolué depuis 2012. Proposition est faite d'augmenter la part tarifaire communale de 1,5%

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Actualisation tarifs assainissement**

Proposition est faite d'augmenter la part tarifaire communale de 1.5%

***Adopté à l'unanimité***

Madame Stéphanie CAPDEVIELLE et Monsieur Alain AURIEL, relève les problèmes de goût et d'odeurs de l'eau.

Monsieur Pierre VIGNAL informe qu'il est important que les administrés informent la mairie par courrier :

- Gêne(s) rencontrée(s) : goût, odeur...
- Adresse précise
- Date ou période

Dans le but de faire remonter les informations recueillies à l'entreprise SAUR, afin de pouvoir remédier aux différents problèmes rencontrés.

▪ **Agents recenseurs**

Madame le Maire informe le Conseil de la période de recensement, durant laquelle la commune devra recruter 7 agents recenseurs, afin de couvrir les 7 districts de Moliets et Maâ.

Le Conseil Municipal décide de déposer une annonce d'emploi pour 7 postes d'agents recenseurs, pour un contrat de 28h/semaine sur la période du 8 janvier au 24 février 2015. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 novembre 2015.



Questions diverses :

**Monsieur Pierre VIGNAL**, rappelle à nouveau la nécessité de transmettre à la SAUR par courrier les problèmes qualitatifs de l'eau.

**Monsieur Jean-Paul OCCHIPENTI et Monsieur Fabien BOISSARD** présente l'organisation des 2 cérémonies commémoratives du 11 novembre, durant laquelle Monsieur Lucien FAGEOLLE sera décoré de la légion d'honneur.

**Monsieur Fabien BOISSARD** rappelle la dangerosité de la traversée de la rue Saint-Vincent de Paul au U EXPRESS. **Madame le Maire** répond que les travaux d'aménagement voirie sont prévus pour juin 2016.

**Monsieur Christophe LAGARDERE** informe le Conseil que les travaux du cabinet dentaire ont commencé. Au niveau de l'organisation du téléthon, beaucoup d'associations ont confirmé leurs présences et participation ainsi que les commerçants. Animations diverses : pesée du jambon, tombola, fil rouge marche nordique, animation musicale...

**Monsieur Alain AURIEL** informe le Conseil que la fibre optique est installée à la mairie. Madame le Maire précise que nous ne sommes pas reliés à la fibre optique.

**Madame Cécile GUERINAUD** informe le conseil que la gazette est quasiment achevée, elle devrait être distribuée en Décembre et demande à **Messieurs BOISSARD et OCCHIPENTI** d'y réaliser une page concernant les cérémonies du 11 novembre 2015.

**Madame le Maire** présente au conseil les remerciements de l'Association Française des Sclérosés En Plaques pour laquelle une subvention avait été versée.

**Madame le Maire** rappelle au conseil l'engagement pris auprès de La Poste, pour la transformation en poste Communale pour le printemps 2016. Un contrat 35/semaine avec une personne supplémentaire en saison, seraient embauchées pour assurer ce service en plus d'un projet de bar Communal.

**Madame Le Maire** remercie Lilian COLAS pour la mise en place du « Cannicross » et de sa réussite. Elle remercie également l'association Entente Messanges - Moliets qui s'y est associée.

**Madame Le Maire**, informe le conseil qu'en raison de nombreuses manifestations (euro de foot...), les communes littorales ne bénéficieraient pas de la présence des CRS avant la date du 20 juillet 2016.

**Madame le Maire** rappelle les réunions d'informations publiques :

- Mercredi 4 Novembre 2015 à 18h00 à la salle Roger Hanin à Soustons : Présentation du Plan Local Habitat
- Vendredi 6 Novembre à 18h30 à la salle de Séminaires de Moliets  
Présentation du Plan Communal de Sauvegarde

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 15h42

☐ ☐ ☐

La secrétaire de séance  
Cécile GUERINAUD